

# INTRODUCTION

La présente statistique pour la **période de taxation 1999** est fondée sur la taxation annuelle postnumerando et renseigne sur **le rendement de l'impôt et les cotes par tête** des communes en ce qui concerne l'impôt fédéral direct des personnes morales.

Il faut tenir compte du fait que seules sont publiées les données des communes dans lesquelles une personne morale au moins possède son domicile fiscal.

Cette période fiscale englobe:

- l'année de calcul            1999
- l'année fiscale                1999

**Les publications ne sont plus diffusées sur papier.** Les résultats ne peuvent être consultés qu'en format EXCEL.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements auprès de M. Daniel Schrag, au numéro de téléphone 031 / 322 73 85 ou [daniel.schrag@estv.admin.ch](mailto:daniel.schrag@estv.admin.ch).

Berne, novembre 2004

Administration fédérale des contributions